

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Vélorue : Début des travaux sur la rue Saint-André

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une vélorue sur la rue Saint-André, entre la rue Cherrier et l'avenue Laurier, la Ville de Montréal entreprendra des travaux d'infrastructures municipales. Ceux-ci consistent à la reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égout, au réaménagement des intersections, à la mise à niveau de l'éclairage et à la construction de trottoirs, de fosses d'arbres et de mails centraux.

La vélorue est une première à Montréal. Elle permettra d'améliorer l'offre de voies cyclables sécuritaires et de diminuer la circulation sur une rue résidentielle.

Début et durée des travaux

Les travaux préparatoires s'amorceront à partir du 9 mai et le chantier débutera dans la semaine du 14 mai.

Les travaux sur la rue Saint-André seront réalisés en deux phases, incluant une pause hivernale :

- 2018 - Phase 1 : de la rue Cherrier à l'avenue du Mont-Royal
- 2019 - Phase 2 : des avenues du Mont-Royal à Laurier

Horaire de travail

- Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.
- Ils pourraient être exécutés le samedi et le dimanche, de 8 h à 17 h.

Précisons que les travaux seront réalisés en simultané par deux équipes, sur deux tronçons de la rue Saint-André au même moment. Quand les travaux seront complétés sur un ou l'autre des tronçons, il sera rouvert à la circulation.

Impacts des travaux

- **Circulation** : Fermetures complètes des tronçons en travaux. Des chemins de contournement seront mis en place et clairement identifiés.
- **Stationnement** : Le stationnement est interdit dans la zone des travaux. Toutefois, durant la période des travaux, la Ville créera des espaces de stationnement. Les cases de stationnement seront situées en bordure du mail central sur le côté ouest de l'avenue du Parc-La Fontaine. Référez-vous à la signalisation en place.
- **Piétons** : Les piétons pourront circuler en sécurité.
- **Cycliste** : Les cyclistes en direction nord seront redirigés sur la piste cyclable du parc La Fontaine.
- **Accès** : L'accès sera maintenu aux résidences et aux commerces.
- **Bruit** : Les travaux sur des sols en roc ou argileux pourront générer du bruit et des vibrations.
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** : Les horaires des collectes sont maintenus pendant les travaux. **Identifiez vos bacs et poubelles** afin de permettre leur retour devant votre bâtiment.
- **Interruptions de l'alimentation en eau** : Des coupures d'eau pourraient être requises dans le cadre de ces travaux. Les citoyens touchés seront prévenus 48 h avant le début de la fermeture d'eau.

Alimentation en eau potable durant les travaux

Un réseau d'aqueduc temporaire sera mis en place afin d'assurer l'alimentation en eau potable des bâtiments durant les travaux. La qualité de l'eau potable n'est pas affectée par les travaux, vous pouvez consommer l'eau sans aucun risque.

INFO-TRAVAUX



RAPPEL : REMPLACEMENT D'ENTRÉES DE SERVICE EN PLOMB DANS LA ZONE DES TRAVAUX UNIQUEMENT

La portion **municipale** de votre entrée de service d'eau potable située dans la zone des travaux sera remplacée par la Ville durant le chantier. Si vous recevez une confirmation de la Ville que la portion **privée** de votre entrée de service est en plomb, nous vous demandons de la remplacer **APRÈS** les travaux de la Ville.

La confirmation de la Ville vous sera communiquée sous forme d'accroche-porte.

SÉANCE D'INFORMATION

Afin de présenter le projet de vélorue aux résidents, ainsi que l'ensemble des travaux qui seront exécutés sur la rue Saint-André, une séance d'information aura lieu au mois de mai. Au cours de celle-ci, l'équipe de réalisation du projet vous présentera les différentes phases du projet, les mesures de mitigation et répondra à vos questions.

**Le mardi 8 mai, 19 h 30 à l'Espace La Fontaine
3933 avenue du Parc-La Fontaine (dans le parc La Fontaine)**

La Ville de Montréal vous informera de l'avancement du projet par le biais de communications subséquentes.

Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, *entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi*



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction des infrastructures de la Ville de Montréal**.